

Conférence des directeurs d'Archives suisses CDA
www.adk-cda.ch

Statistiques des services d'archives suisses
Explications relatives aux indicateurs

Version 1.0, 18 mai 2016
Version 1.1, 19 mai 2021

1. Introduction

1.1 Teneur et but des statistiques

La Conférence des directeurs d'Archives suisses CDA (www.adk-cda.ch) publie des statistiques annuelles relatives aux services d'archives suisses. Ces statistiques donnent des renseignements sur les principaux domaines d'activité des services d'archives, à savoir :

- ressources et taille ;
- nouvelles entrées et traitement des fonds d'archives ;
- consultation des fonds d'archives ;
- offre et utilisation des services en ligne.

Les statistiques mettent en évidence les prestations des services d'archives dans ces domaines.

1.2 Services d'archives concernés

Les statistiques ont été initiées et développées par la CDA. Les parties prenantes de ces statistiques sont actuellement les membres de la CDA, c'est-à-dire les Archives fédérales, les Archives cantonales ainsi que les Archives d'Etat de la Principauté du Liechtenstein. D'autres services d'archives ont aussi la possibilité d'y participer (Archives communales, Archives spécialisées).

1.3 Collecte de données et publication des indicateurs

Les données sont collectées chaque année par les services d'archives qui participent à ces statistiques. La collecte de données se fonde sur un cahier des charges qui décrit, pour chaque indicateur, l'objectif visé et les méthodes de collecte. Les chiffres ne sont pas vérifiés par la CDA.

Les statistiques annuelles sont publiées sur le site Internet de la CDA (www.adk-cda.ch) et sur celui de l'Association des archivistes suisses (www.vsa-aas.org).

1.4 Développement ultérieur des statistiques

Les statistiques des Archives suisses doivent refléter les évolutions et les changements survenant dans le monde des archives. C'est la raison pour laquelle la CDA les révisé périodiquement et les adapte au besoin.

1.5 Les indicateurs sont-ils comparables ?

Les indicateurs et les méthodes de collecte sont décrits de manière aussi précise que possible. Les comparaisons ne sont néanmoins possibles qu'à certaines conditions.

La comparaison synchrone d'un indicateur entre plusieurs services d'archives n'est possible que de manière limitée. Tous les indicateurs ne se prêtent en effet pas aussi facilement à de telles comparaisons. En particulier, les indicateurs relatifs au traitement et à la consultation des archives sont difficilement comparables entre eux. Cela s'explique par la diversité des modes de traitement des fonds dans les différents services d'archives. Le mode de traitement des fonds a également une influence sur les possibilités offertes pour la consultation.

La comparaison diachronique d'un indicateur pour un seul et même service d'archives est plus aisée, mais peut parfois poser problème. En particulier, les indicateurs relatifs aux nouvelles entrées de fonds d'archives électroniques et aux nouvelles unités de description varient encore fortement d'une année à l'autre et dépendent des modes de travail de chaque administration. Cette situation ne devrait que peu évoluer à moyen terme.

Les explications de chaque indicateur donnent des informations complémentaires par rapport à la comparabilité des chiffres.

2. Explications relatives aux indicateurs

2.1 Ressources des services d'archives

Cette section contient des indicateurs sur les effectifs des services d'archives.

Indicateur *Nombre d'employés à durée indéterminée et à temps plein*

L'indicateur donne le nombre de personnes employées pour une durée indéterminée et à temps plein au sein du service d'archives. Il inclut l'ensemble des collaborateurs du service d'archives, même si ceux-ci n'accomplissent pas des tâches de nature strictement archivistique.

Indicateur *Nombre de postes fixes à temps plein du service d'archives*

L'indicateur donne le nombre de postes fixes à durée indéterminée et à temps plein au sein du service d'archives. Il inclut tous les postes fixes du service d'archives, même si ceux-ci ne sont pas liés à l'accomplissement de tâches de nature strictement archivistique.

Indicateur *Nombre d'employés à durée déterminée du service d'archives*

L'indicateur donne le nombre de personnes employées à des postes temporaires au sein du service d'archives, tels que des postes liés à des projets, des stages, des aides temporaires ou des affectations du service civil.

Indicateur *Nombre de postes à durée déterminée du service d'archives*

L'indicateur donne le nombre de postes à durée déterminée au sein du service d'archives, tels que des postes liés à des projets, des stages ou des aides temporaires. Les postes temporaires sont comptabilisés au prorata du temps de travail. Une durée d'engagement d'un an correspond à un poste temporaire complet à 100%.

2.2 Section dimensions des services d'archives

Cette section contient des indicateurs relatifs à la taille des services d'archives

Indicateur *Volume total des fonds d'archives papier en mètres linéaires*

L'indicateur donne le volume total des fonds d'archives physiques (papier) pour une année de référence. Ce volume est exprimé en mètres linéaires. Un mètre linéaire correspond à un mètre horizontal de rayonnage d'archives rempli au maximum jusqu'à 30 cm de hauteur. Les fonds d'archives non-traités ne sont pas pris en compte.

Indicateur *Volume total des fonds d'archives traités et non traités en mètres linéaires*

L'indicateur donne le volume total des fonds d'archives physiques traités et non traités (papier) pour une année de référence. Ce volume est exprimé en mètres linéaires. Un mètre linéaire correspond à un mètre horizontal de rayonnage d'archives rempli au maximum jusqu'à 30 cm de hauteur. Les fonds d'archives non-traités ne sont pas pris en compte.

Indicateur *Nombre total d'unités de description décrites*

L'indicateur donne le nombre total d'unités de description (articles) enregistrées à la fin de l'année de référence dans le système de gestion des inventaires du service d'archives. Peu importe, en l'occurrence, que le système de gestion du service d'archives se présente sous forme électronique (base de données d'archives) ou sous la forme d'inventaires et d'instruments de recherche classiques. L'indicateur porte sur les unités de description rédigées à tous les niveaux de description ou dont le délai de protection n'est pas encore échu. De même, il n'est pas nécessaire que les unités de description soient accessibles en ligne.

Indicateur *Bibliothèque – nombre total d'ouvrages catalogués*

L'indicateur donne le nombre total d'ouvrages de la bibliothèque catalogués à la fin de l'année sous rapport.

Indicateur *Bibliothèque – accroissement des ouvrages catalogués*

L'indicateur donne le nombre annuel supplémentaire d'ouvrage catalogués.

2.3 Section nouvelles entrées, traitement et conservation des documents d'archives

Cette section propose des indicateurs qui portent à la fois sur les fonds entrés au cours de l'année et les fonds nouvellement traités, décrits et mis à disposition pour la consultation.

Indicateur *Volume des nouvelles entrées d'archives physiques*

L'indicateur donne le volume total des fonds d'archives physiques (papier) qui ont été collectés au cours de l'année sous rapport. Le volume est exprimé en mètres linéaires. Un mètre linéaire correspond à un mètre horizontal de rayonnage d'archives rempli au maximum jusqu'à 30 cm de hauteur.

Les chiffres obtenus peuvent fortement varier d'une année à l'autre ainsi que d'un service d'archives à l'autre, dans la mesure où les nouvelles entrées dépendent largement du contexte institutionnel et des possibilités de collecte (type et nombre de dossiers clos, place disponible dans les dépôts d'archives intermédiaires...). Les services d'archives n'ont que peu de maîtrise sur ces facteurs.

Indicateur *Accroissement des fonds d'archives physiques traités*

L'indicateur donne le volume total des fonds d'archives physiques (papier) nouvellement décrits, indexés et traités au cours de l'année sous rapport. L'importance matérielle est exprimée en mètres linéaires. Un mètre linéaire correspond à un mètre horizontal de rayonnage d'archives rempli au maximum jusqu'à 30 cm de hauteur.

Il est difficile de comparer les chiffres entre les services d'archives. Le résultat du traitement dépend en effet très fortement des traditions, des possibilités et des directives de traitement en vigueur. Une comparaison entre services d'archives n'aurait de sens que si l'on pouvait également comparer les directives de traitement.

Indicateur *Nombre total de versements*

L'indicateur donne le nombre total de versements en provenance des unités administratives de l'Etat, en y incluant également les entrées de personnes privées exerçant un mandat de l'Etat (contrat de prestation) au cours de l'année sous rapport.

Indicateur *Nombre total d'entrée de fonds non-étatiques*

L'indicateur donne le nombre total d'entrée de fonds d'origine non-étatique et privée au cours de l'année sous rapport.

Indicateur *Nombre total de documents collectés en mètres linéaires*

L'indicateur donne le nombre total d'entrée de documents d'origine étatique et non-étatique en mètres linéaires collectés au cours de l'année sous rapport.

Indicateur *Volume des nouvelles entrées sous forme électroniques (en GB)*

L'indicateur donne le volume des nouvelles entrées d'origine étatique et non-étatique sous forme électronique et en GB au cours de l'année sous rapport.

Indicateur *Nombre total de fonds d'archives sous forme électronique traités (en GB)*

L'indicateur décrit le nombre de fonds d'archives sous forme électronique traités au cours de l'année sous rapport.

Indicateur *Nombre de nouveaux articles décrits*

L'indicateur donne le nombre d'articles nouvellement décrits (unités de description) dans le système de gestion des inventaires du service d'archives au cours de l'année sous rapport. Il intègre non seulement les nouveaux articles décrits à tous les niveaux de description, mais également les articles dont le délai de protection n'est pas encore échu.

Il est très difficile de comparer entre eux les chiffres des services d'archives. Le nombre de

nouveaux articles décrits est notamment très étroitement corrélés aux versements des unités administratives, qu'il s'agisse de versement papier ou de versements issus de systèmes de gestion électronique des affaires (applications GEVER). Ainsi un seul versement provenant d'un système GEVER peut générer bien davantage d'unités de description que le traitement d'un versement d'archives papier en vrac.

Indicateur Unités d'archives conservées/restaurées en mètres linéaires
Cet indicateur montre le nombre d'unités d'archives conservées/restaurées par un secteur de conservation interne et/ou un atelier de restauration externe en mètres linéaires au cours de l'année sous revue. Le volume est donné en mètres linéaires sans arrondi. Un mètre linéaire correspond à un mètre d'étagère horizontale sur un rayonnage d'archives, qui est occupé jusqu'à une hauteur de 30 cm.

Indicateur Fonds audiovisuels conservés/restaurés par unité matérielle
Cet indicateur montre le nombre d'unités matérielles de fonds audiovisuels conservés/restaurés au cours de l'année sous revue.

2.4 Section consultation des archives

Cette section comprend les indicateurs relatifs à l'infrastructure de consultation, à la consultation des fonds d'archives en salle de lecture en tant que telle et aux informations transmises aux usagers du service d'archives.

2.4.1 Infrastructure et heures d'ouverture

Indicateur Nombre de places de travail en salle de lecture
L'indicateur donne le nombre de places de travail fixes situées dans les espaces dédiés à l'accueil du public au sein du service d'archives et qui sont disponibles pour la consultation des fonds d'archives et pour les recherches. Les places situées dans les salles de réunion ne sont pas prises en compte.

Indicateur Nombre de jours d'ouverture par semaine
L'indicateur donne le nombre de jours par semaine pendant lesquels le service d'archives est ouvert au public. Les demi-journées d'ouverture sont comptabilisées en tant que telles.

Indicateur Heures d'ouverture par semaine
L'indicateur donne le nombre d'heures par semaine pendant lesquelles le service d'archives est ouvert au public.

2.4.2 Consultation

Indicateur *Nombre d'usagers uniques de la salle de lecture*

L'indicateur donne le nombre d'usagers de la salle de lecture comptabilisés au cours de l'année sous rapport. Une même personne ne sera comptabilisée qu'une seule fois par année, indépendamment du nombre de jours pendant lesquels elle est présente en salle de lecture. Sont pris en considération tous les locaux disponibles pour la consultation des fonds d'archives et les recherches (salles de lecture, salles de consultation des microfilms, des plans ou des photographies, bibliothèque de travail, etc.).

Indicateur *Nombre de journées de travail en salle de lecture*

L'indicateur donne le nombre de journées de travail en salle de lecture, c'est-à-dire le nombre de visites cumulées en salle de lecture au cours de l'année sous rapport. Les usagers de la salle de lecture ne sont comptabilisés qu'une seule fois par jour, indépendamment de l'assiduité avec laquelle ils fréquentent la salle de lecture au cours de la journée de travail. A l'inverse, chaque visite d'un usager compte comme une journée de travail, même si cette visite est de courte durée. Sont pris en considération tous les locaux disponibles pour la consultation des fonds d'archives et les recherches (salles de lecture, salles de consultation des microfilms, des plans ou des photographies, bibliothèque de travail, etc.).

Indicateur *Nombre d'unités archivistiques commandées*

L'indicateur donne le nombre d'unités archivistiques physiques commandées en salle de lecture au cours de l'année sous rapport. Toutes les commandes sont comptabilisées, qu'elles aient été transmises par oral, par écrit ou en ligne. Les fonds d'archives consultés en ligne ne sont pas comptabilisés, même si cette consultation a lieu dans la salle de lecture (cf. chapitre 2.4).

Il est très difficile de comparer entre eux les chiffres des services d'archives. La définition d'une unité archivistique dépend des directives et des pratiques en matière de traitement au sein du service d'archives (niveau de description (série, dossier ou pièce), type de traitement et type d'archives) ; elle varie ainsi fortement d'un service d'archives à l'autre. Il est néanmoins possible de partir du principe que chaque service d'archives limite la quantité et le volume d'unités archivistiques que chaque usager est autorisé à commander. Ainsi le flou relatif qui règne dans ce domaine est compensé, dans une certaine mesure, par la pratique. L'indicateur ne donne de manière globale aucun chiffre précis quant au nombre de documents réellement consultés, mais il offre tout de même à ce stade les meilleures indications possibles par rapport à l'évolution du volume et de l'intensité de la consultation des fonds dans un service d'archives.

Indicateur *Nombre de réponses écrites*

L'indicateur donne le nombre de réponses écrites aux demandes de recherche d'ordre archivistique, historique ou administratif soumises au service d'archives au cours de l'année sous rapport. Une réponse écrite peut prendre la forme d'un courrier ou d'un courriel, indépendamment du fait que le correspondant soit une personne physique ou morale, une institution privée ou publique. Les réponses ne sont comptabilisées que si elles ont impliqué une recherche par le personnel du service d'archives. Lorsqu'un même correspondant transmet plusieurs questions relatives à des thèmes différents, les réponses transmises seront comptabilisées de manière séparée.

Ne sont pas prises en compte les réponses écrites qui n'ont exigé aucune recherche, de même que les réponses orales. Ces deux types de réponses sont dans la pratique difficiles à comptabiliser.

2.5 Section offre et utilisation de services en ligne

Cette section comprend les indicateurs relatifs à l'offre d'inventaire en ligne ainsi qu'aux fonds d'archives accessibles en ligne. Ces indicateurs ne sont actuellement pas utilisés par tous les services d'archives prenant part aux statistiques.

Catégories d'offre de services en ligne

L'offre de services en ligne est répartie en trois catégories:

1. Informations générales relatives à l'institution (site Internet);
2. Offre du système d'information permettant d'effectuer des recherches dans les inventaires des fonds d'archives (inventaire en ligne);
3. Offre du système de données permettant d'accéder aux documents d'archives numériques ou numérisés (système de visualisation des images et *Content Repository*).

Restrictions générales

Pour chaque catégorie, des données statistiques sont collectées afin de décrire non seulement l'offre de services, mais aussi de quantifier son utilisation. Il est dès lors possible de pondérer l'utilisation de l'offre de services en fonction du nombre d'informations disponibles et de permettre ainsi la comparaison entre institutions possédant des offres de services différentes.

L'utilisation de l'offre de services est mesurée selon trois critères distincts : le nombre de pages consultées, le nombre de visiteurs et le nombre de visites. Pour la mesure des visites, on ne prend en compte que les visites de plus de 15 minutes. Nous partons en effet du principe que seule une utilisation de plus de 15 minutes de l'offre en ligne équivaut à une consultation en salle de lecture.

Comparabilité

Les mesures se fondent sur les statistiques du site Internet, ainsi que sur les statistiques transmises par les fournisseurs d'outils d'inventaires en ligne, des systèmes de visualisation des images ou des *Content Repositories*. Pour pouvoir disposer de statistiques comparables d'un service d'archives à l'autre, il faudrait que tous les services d'archives utilisent le même outil statistique. Or ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. Nous pouvons néanmoins partir du principe que tous les services d'archives qui collectent des statistiques sur l'utilisation de leur offre de services en ligne disposent d'une documentation sur les critères d'évaluation et d'exclusion.

Unités statistiques

- Pages
Cette valeur regroupe les requêtes de tous les objets, respectivement de toutes les données, nécessaires à la présentation d'une page HTML.
- Visiteur unique
Cette valeur décrit le nombre d'adresses IP à partir desquelles au moins une requête est effectuée dans l'une des catégories. Il n'est pas possible de savoir si un ordinateur est utilisé par plusieurs personnes. Si les ordinateurs dans un réseau d'entreprise utilisent un proxy pour l'accès à Internet, toutes les requêtes paraissent provenir du même ordinateur.
- Visites
Cette valeur donne le nombre approximatif de visites effectuées par tous les usagers. Il subsiste néanmoins un flou, parce que l'attribution d'une requête effectuée sur une page par un visiteur n'est pas toujours évidente. Toutes les requêtes adressées par un visiteur durant une heure sont, dans cette statistique, assimilées à une visite.

2.5.1 Site Internet du service d'archives

Indicateur *Nombre de pages du site Internet*

L'indicateur donne le nombre de pages différentes disponibles sur le site Internet du service d'archives. Est comptabilisé le nombre de pages existantes au terme de l'année sous rapport.

Indicateur *Nombre de pages vues sur le site Internet*

L'indicateur donne le nombre de pages vues sur le site Internet du service d'archives durant l'année sous rapport, en excluant les résultats de recherche provenant des moteurs de recherche, pour autant que cela soit possible d'un point de vue technique.

Indicateur *Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet*

L'indicateur donne le nombre de visiteurs uniques du site Internet du service au cours de l'année sous rapport.

Indicateur *Nombre de visites sur le site Internet*

L'indicateur donne le nombre de visites sur le site Internet du service d'archives au cours de l'année sous rapport. Seules sont comptabilisées les visites de 15 minutes au moins.

2.5.2 Inventaires en ligne

Indicateur *Nombre d'articles recherchables en ligne*

L'indicateur donne le nombre d'articles (unités de description) qu'il est possible de rechercher en ligne dans le système de gestion des inventaires du service d'archives. Est comptabilisé le nombre d'articles disponibles au terme de l'année sous rapport.

Il est très difficile de comparer entre eux les chiffres des services d'archives, dans la mesure où chaque service d'archives décrit ses fonds de manière plus ou moins détaillée. Ce qui a une influence directe sur le nombre d'articles décrits et donc recherchables en ligne.

Indicateur *Nombre de pages vues des inventaires en ligne*

L'indicateur donne le nombre de pages vues des inventaires en ligne du service d'archives au cours de l'année sous rapport, en excluant les résultats de recherche provenant des moteurs de recherche, pour autant que cela soit possible d'un point de vue technique.

Indicateur *Nombre de visiteurs uniques utilisant les inventaires en ligne*

L'indicateur donne le nombre de visiteurs uniques utilisant les inventaires en ligne du service d'archives au cours de l'année sous rapport.

Indicateur *Nombre de visites dans les inventaires en ligne*

L'indicateur donne le nombre de visites dans les inventaires en ligne du service d'archives au cours de l'année sous rapport. Seules sont comptabilisées les visites de 15 minutes au moins.

2.5.3 Ressources consultables en ligne

Indicateur *Nombre d'unités archivistiques consultables en ligne*

L'indicateur donne le nombre d'unités archivistiques consultables en ligne grâce à un système de visualisation des images ou à un *Content Repository*. Est comptabilisé le nombre d'articles consultables au terme de l'année sous rapport.

Indicateur *Nombre d'unités archivistiques consultées en ligne*

L'indicateur donne le nombre d'unités archivistiques consultées en ligne au cours de l'année sous rapport, en excluant les résultats de recherche provenant des moteurs de recherche, pour autant que cela soit possible d'un point de vue technique. Ne sont par ailleurs pas comptabilisés les accès à d'autres pages ou d'autres bases de données en lien avec l'unité archivistique consultée.

Indicateur *Nombre de visiteurs uniques utilisant les ressources en ligne*

L'indicateur donne le nombre de visiteurs uniques qui utilisent les ressources en ligne (système de visualisation des images / *Content Repository*) au cours de l'année sous rapport.

Indicateur *Nombre de visites sur les ressources en lignes*

L'indicateur donne le nombre de visites sur les ressources en ligne (système de visualisation des images / *Content Repository*) au cours de l'année sous rapport. Seules sont comptabilisées les visites de 15 minutes au moins.